

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE  
DE NEGOCIATION DES SOCIETES  
COOPERATIVES D'HLM**

---

**Procès verbal de la réunion du 03 Juillet 2007**

La Commission Paritaire Nationale s'est réunie au 15 rue des Sablons, Paris 16<sup>ème</sup>, le mardi 3 Juillet 2007 à 14 heures.

**Étaient présents :**

Collège employeurs : Mr Vincent LOURIER (Fédération des coopératives)

Collège salariés : Mme Sylvette PREVEL (CGT), Présidente,  
Mr Bernard BLONDEL (CFTC),  
Mr Patrice LANGINIER (CGT),  
Mme Claudine MARIE-NERON (FO),  
Mme Jocelyne SYLVA (SNUHAB-CGC)

Secrétaire : Mme Saleha DRICI, Juriste Droit Social à l'Union  
Sociale pour l'Habitat

**Était invité :** Mr Daniel VATANT, Directeur d'Habitat Formation

**Étaient absents ou excusés :**

Mr André ALQUIER (SCP de l'Aude),  
Mr Gilbert BAUX (SCP Maison Ardennaise)  
Mr François BOURRET (SCP Le Toit Bourguignon)  
Mr Jean BROCAIL (C2H- Valenciennes)  
Mme Monique CHAZAL (SNUHAB-CGC)  
Mr Marc DAMIANS  
Mr Daniel DUCORNET (SNP Coop.)  
Mr Pierre Claude DUPRAT (Col Anglet)  
Mr Hassen HAMADACHE (CFDT)  
Mr JANSSENS (SNP)  
Mme PAPIN (CFDT).

---

**ORDRE DU JOUR**

**1) Approbation du PV de la réunion du 1<sup>er</sup> Février 2007 :**

Le PV est approuvé à l'unanimité.



## **2) Formation professionnelle continue : Point sur les contrats et périodes de professionnalisation (Mr Daniel VATANT, Directeur d'Habitat Formation) :**

Mr VATANT dresse un bilan des demandes de contrats et périodes de professionnalisation :

De manière générale, les demandes ont augmenté entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril (environ 5,5 millions d'engagements non couverts pour un total des fonds de 10 millions d'euros).

Pour les sociétés coopératives, en 2006 :

- 8 contrats de professionnalisation ont été signés pour 86 entreprises ;
- 14 périodes de professionnalisation représentant 2 entreprises ;
- 30 DIF prioritaires pour 3 entreprises.

Les 5 premiers mois de 2007, on compte :

- 2 périodes de professionnalisation pour 2 entreprises et
- 20 DIF prioritaires pour 20 entreprises.

Mr VATANT attire l'attention sur les difficultés de financement à terme, compte tenu de l'augmentation des demandes, toutes branches confondues. Selon lui, il faudrait que les fédérations permettent au Conseil d'administration d'Habitat Formation d'avoir un rôle de régulateur.

Mr LANGINIER (CGT) évoque des difficultés pour les salariés d'obtenir leur droit en matière de formation, notamment pour le DIF. Il considère qu'il ne doit pas y avoir de délégation au Conseil d'administration d'Habitat Formation, la décision appartenant aux Commissions paritaires de négociation.

Mr VATANT indique que le prochain Conseil d'administration d'Habitat Formation du 13 septembre 2007 sera l'occasion de faire le point sur cette situation.

## **3) Questions diverses :**

↳ Négociation sur la classification :

Suite à la demande du collège salariés, la délégation patronale propose de missionner une structure spécialisée pour se rendre dans une dizaine de sociétés coopératives afin d'effectuer un audit sur la base duquel les partenaires sociaux pourront entamer les négociations.

Mr LANGINIER propose l'expertise de Mr Philippe DENIMAL afin d'effectuer ce diagnostic.



Mr LOURIER ajoute qu'un dossier pourrait être présenté auprès d'Habitat Formation, courant novembre afin d'obtenir un financement.

Deux prochaines réunions de la Commission paritaire sont prévues le 25 octobre et le 3 décembre 2007.

Il est convenu qu'en l'absence de Mme PREVEL, Mme SYLVA suppléera à la présidence de la Commission paritaire de négociation.

↳ Dossier Mr CHAZALLON :

Mme PREVEL transmet une demande d'un salarié, Mr CHAZALLON, sur l'interprétation de la convention collective concernant le calcul de l'indemnité de départ à la retraite.

Après étude par le secrétaire de la Commission paritaire, une réponse sera apportée lors de la prochaine Commission paritaire.

Fin de la séance.

La Secrétaire,

Saleha DRICI



La Présidente,

Sylvette PREVEL

